

SVP retourner à :

Centre diocésain
À l'attention de Madame Louise Thivierge
740, chemin du Coteau-Rouge
Longueuil (Québec) J4J 1Z3

Dans le cas d'un chèque, veuillez s'il vous plaît le libeller au nom du Diocèse de Saint-Jean-Longueuil

Comment faire pour bénéficier de ce fonds?

- **C'est simple.** Pour des informations, un don ou un prêt, il s'agit de s'adresser directement à l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration.
- Pour toute demande, il y a un **formulaire à remplir**, qu'on peut obtenir auprès du membre contacté ou le télécharger sur le site : <http://www.dsjl.org/fr/fonds-soutien>. Une fois le formulaire rempli, on le remet à ce membre qui se charge de fournir **une réponse dans les quinze (15) jours** qui suivent.
- On peut compter sur la discrétion absolue des membres du conseil.
- Pour rejoindre un des membres du conseil d'administration :

Claire Bisson
Tél. : 450 651-7027
cbisson02@sympatico.ca

Johanne Hébert Colpron
Tél. : 514 941-5717
joh.colpron@gmail.com

Denis Lussier
Tél. : 514 910-5764
lusden41@gmail.com

Denise Robert Godin
Tél. : 450 659-9478
godrob643@hotmail.com

Céline Wakil
Tél. : 438 528-2755
celine.wakil.upvl@gmail.com

Lyne Groulx
Tél. : 514 755-7554
lyne.groulx@dsjl.org

Fonds de soutien



On m'appelle « *Fonds de soutien Coup de Pouce* ».

Je suis destiné à aider financièrement des personnes ou des groupes qui ont besoin temporairement d'un coup de pouce.

LE FONDS DE SOUTIEN COUP DE POUCE

1. C'EST POUR QUI?

- D'abord pour le personnel laïc diocésain et paroissial actif ou retraité, de même qu'à des laïques parrainés par le diocèse pour un service missionnaire à l'extérieur du pays.
- Aussi pour des organismes, des œuvres ou des projets ecclésiastiques s'adressant à des personnes laïques, notamment à des aînés-es et à des familles dans le besoin, ici et ailleurs.

2. ÇA SERT À QUOI?

À dépanner au moyen d'un prêt ou exceptionnellement, d'un don. Ainsi, pour une personne, ce dépannage peut signifier entre autres :

- aider lors de l'achat d'un ordinateur;
- aider lors de l'achat d'une automobile dont elle a besoin pour accomplir son travail;
- compenser des dépenses ou déboursés occasionnés par son travail;
- aider à payer des frais médicaux non couverts par une assurance, tels que : prothèse dentaire, lunettes, ...;
- permettre de répondre à certains imprévus;
- faciliter la mise en place d'un nouveau service;
- défrayer des coûts de déplacement pour des rendez-vous chez le médecin ou dans un centre hospitalier.

3. ÇA VIEN D'OU?

- Initialement, du patrimoine d'une famille dont les membres tiennent à garder l'anonymat.
- Du désir de cette famille de mettre ce patrimoine à la disposition des destinataires mentionnés précédemment.
- D'un capital de base susceptible d'accroissement par des dons, pour mieux répondre à des demandes d'aide.
- D'une campagne annuelle de financement.

4. C'EST GÉRÉ PAR QUI?

- Par un conseil d'administration formé de six personnes : madame Claire Bisson, madame Johanne Hébert Colpron, monsieur Denis Lussier, madame Denise Robert Godin, madame Céline Wakil et madame Lyne Groulx.
- Ce conseil a tous les pouvoirs voulus pour gérer le présent fonds.
- En vertu de sa finalité et de sa nature comme organisme à but non lucratif, ce fonds est constitué en personne morale sous le régime de la Loi des évêques catholiques romains de la province de Québec.

Pour faire un don au Fonds de soutien Coup de Pouce

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

DON		
25 \$	50 \$	100 \$
		Autres

Je désire avoir un reçu : Oui Non

